

Le 9 juillet 2014

RÉALISATION DE L'ÉCHANGEUR DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (RD 824 2x2 voies)

Etat des lieux des travaux en cours

Le Conseil général des Landes a entrepris en février 2014 les travaux liés à la réalisation de l'échangeur de Saint-Vincent-de-Paul sur la RD 824 2x2 voies. La fin de la première phase le 11 juillet est l'occasion de faire le point sur cette opération qui sera bouclée en décembre 2014.

Fluidifier le trafic

La réalisation de l'échangeur de Saint-Vincent-de-Paul (RD 824 2x2 voies), décidée en 2008 par le Conseil général, accompagnée de la mise aux normes de la déviation de Saint-Paul-lès-Dax portant sur le demi-échangeur Est desservant cette commune (1^{re} phase de l'aménagement d'un coût de 6,5 millions d'euros TTC dont la mise en service est intervenue en janvier 2011), a pour objet d'améliorer les conditions de circulation - sécurité et fluidité -, mais aussi d'adapter à l'évolution du trafic la desserte de l'agglomération dacquoise.

La durée globale de l'opération est évaluée à 18 mois. Les travaux ont débuté en février 2014 et doivent s'effectuer sous circulation, avec un trafic très important, cause de la complexité de l'opération. Ils nécessiteront l'interruption totale de la circulation sur la RD 824 à 2x2 voies durant une période de 4 mois.

L'ensemble du trafic sera néanmoins géré sur site durant les différentes phases du chantier, soit par l'utilisation d'une voirie provisoire, soit par la mise en service de voies réalisées en phases précédentes.

La circulation sur les voies de ce nouvel échangeur devrait être effective pour la fin de l'année 2014. Les travaux connexes, notamment les aménagements paysagers situés en dehors des zones de circulation, interviendront au cours du 1^{er} semestre 2015.

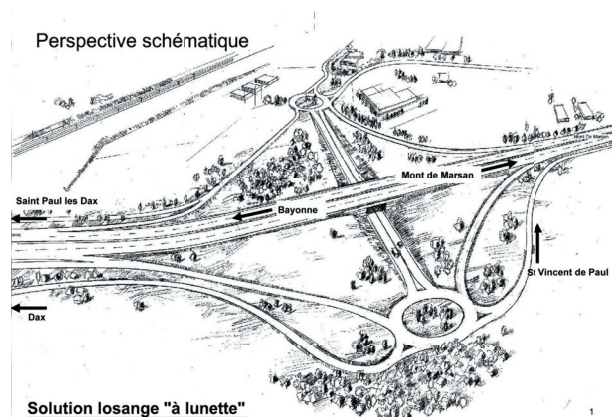
Le coût de l'opération est évalué à 10 millions d'euros TTC.

Un échangeur de type « losange »

Il s'agit d'un carrefour dénivelé de type « losange » situé au droit du giratoire actuel regroupant la desserte de Dax, Saint-Paul-lès-Dax et Saint-Vincent-de-Paul ainsi que la zone industrielle de Saint-Vincent-de-Paul.

Il est constitué :

- De deux carrefours giratoires de rayons extérieurs de 25 m de part et d'autre de la RD 824,
- D'un ouvrage d'art de type passage inférieur assurant le franchissement de la RD 824 par l'intermédiaire d'une voie de liaison entre les deux carrefours giratoires,
- De différentes bretelles de raccordement aux deux carrefours giratoires, assurant le rétablissement de la voirie secondaire.



Les différentes phases du projet

Phase 1 jusqu'au 11 juillet 2014 : réalisation de l'ensemble des terrassements et des deux carrefours giratoires de l'échangeur sans impact sur la circulation.

Phase 2 du 12 juillet au 17 août 2014 : réalisation des bretelles d'insertion et de la voie de décélération Sud, avec utilisation du giratoire Sud et des voies nouvelles reliant Dax et Saint-Vincent-de-Paul.

La liaison entre le giratoire Sud et le giratoire actuel sur la RD 824 s'effectuera par une voie provisoire qui, regroupant les trafics vers Dax et Saint-Vincent-de-Paul, devrait générer quelques difficultés de circulation, modérées toutefois de par la période de réalisation où le trafic local est moindre. **Aucune activité n'est prévue du 13 au 17 août 2014, pendant les fêtes de Dax.**

Phase 3 du 18 août au 16 novembre 2014 : réalisation de l'ouvrage d'art et de la liaison entre les deux carrefours giratoires avec mise en service du giratoire Nord. Tout le trafic de la RD 824 sera détourné sur les deux giratoires encadrant la zone de travaux de l'ouvrage d'art. Cette période devrait provoquer une gêne à circulation en particulier aux heures de pointe où le temps d'attente pourrait augmenter un peu mais modérément toutefois au regard des itinéraires malins que les usagers utiliseront.

Phase 4 du 17 novembre au 12 décembre 2014 : réalisation de la continuité de la RD 824 à 2x2 voies avec mise en service de la voie de liaison entre les deux giratoires via le passage inférieur, la circulation s'effectuant dans les mêmes conditions que durant la phase 3.

Phase 5 - 12 décembre 2014 : mise en service de l'échangeur et réalisation des travaux de finition hors des voies circulées.

Contact presse :
Conseil général des Landes
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 50
Mél. : communication@cg40.fr

landes.org